



## Je n'ai jamais déclaré ni urssaf ni impôts d'auto entrepreneur

-----  
Par s0e0b0

bonjour, tout est dans le titre,

je pense que j'ai encore des problème de santé mentale... j'ai réalisé il y a quelques jours que j'avais fait quelque chose de très mal depuis que la banque m'a demandé une déclaration urssaf que je n'ai pas car je n'ai jamais rien déclaré ni à l'urssaf ni aux impôts et a vrai dire, je ne sais même pas si un auto entrepreneur doit payer de l'urssaf car jusqu'à présent j'étais persuader que seul les employeurs devaient la payer .

j'ai 48 ans, je suis auto entrepreneur depuis 2009. je ne me souviens plus très bien mais je crois que je n'ai eu une activité ( je rénove des maisons ) qu'à partir de 2011 et je n'ai aucune idée des revenus que j'ai pu percevoir à l'époque. d'après l'historique de mes comptes je perçois environ 28 000 euros par ans (si j'ai bien compris c'est le chiffre d'affaire ) en plus d'une pension d'invalidité de 900 euros par mois.

le simple fait de penser à une déclaration d'impôt m'a toujours fait peur également l'administratif en général que je repousse quasiment toujours au dernier moment aussi.

pour déclarer ma pension c'est relativement simple car c'est prérempli mais quand il faut commencer a regarder ce que l'on doit déduire je bloque, je n'arrive plus à réfléchir et du coup j'abandonne lâchement.

le pire c'est que j'ai bêtement pensé que tout allait se faire automatiquement avec le nouveau système d'impôt.

Bien évidemment j'en ai honte et du coup je n'ai jamais osé demander de l'aide à qui que ce soit. c'est avec beaucoup d'émotions que je le fais aujourd'hui.

les problèmes de santé que j'ai eu en 2006 m'ont fait perdre une grosse partie de ma mémoire et une certaine capacité à utiliser celle ci. ça a très certainement affecté mes capacités de discernement à cause des traitements. j'avais l'impression que maintenant ça allait mieux.

bref, après avoir été sdf pendant plusieurs années car j'avais des dettes suite à des dépenses que j'ai fait de façon inconsidéré dont je ne me souviens même pas, j'ai rencontré quelqu'un et j'ai trouvé depuis 6 mois un vrai travail qui m'apporte un petit complément (400 euro) suffisant pour vivre et qui va me permettre de stopper cette activité d'ici quelques mois car j'ai un dernier chantier en cours à finir. je ne dois pas abandonner mes clients car sans moi ils auraient des gros soucis pour finir leur maison et y vivre.

bien évidemment le stupide idiot que je suis n'a jamais gardé une seule facture de ces dépenses professionnelles puisque je n'étais même pas conscient que je devais le faire.

aujourd'hui, deux choix s'offre à moi. soit j'attends que la justice me prenne ( peut être que ça n'arrivera pas ) mais je vais devoir vivre avec ça.

soit j'essaye de réparer du mieux que je peux avec mes faibles moyens car je pense qu'il me sera impossible de rembourser ce que je dois. quand je fais des simulations d'imposition, je compte déclarer 150 000 euro en 2020 (pour compenser ce que je n'ai pas déclaré depuis tout ce temps )sans abattements ça me coûterait 48000 euros. je n'ai absolument personne à qui je pourrai emprunter une telle somme et je ne suis même pas sur que cela m'affranchirait de mes erreurs. tout cela me dépasse, je n'y comprends absolument rien et ça me fait peur rien que d'y penser. pourtant, je suis capable de rénover des maisons et d'après ce que mes clients disent je fais du bon travail. j'ai même réussi il y a un an a commencer des études de musique au conservatoire car je souhaite enseigner la musique et je m'en sors plutôt bien même si je mets parfois un peu de temps a apprendre (il m'arrive souvent d'être très fatigué malgré le fait que je ne travaille pas plus de 4 heures par jours sur mon chantier )

voilà, je ne sais pas si je suis au bon endroit, je ne sais même pas si mon post est pertinent, je n'ose pas m'adresser directement au fisc ou à la justice car j'ai peur de tomber sur quelqu'un de froid et de rigide qui ne me guidera pas et ne me conseillera pas de la meilleurs façon.

je pense que j'ai peur de tomber sur quelqu'un de non humain à mes yeux, quelqu'un qui va me faire perdre mes

moyens et qui du coup me rendra incapable de comprendre ce qui m'arrive et donc a prendre les meilleurs décisions pour moi....

désolé pour ce post qui me donne l'impression d'avoir plus besoin d'un psy que d'un juriste....

merci par avance pour votre attention,

bien cordialement,

-----  
Par ESP

Bonjour

Un auto-entrepreneur reste un entrepreneur et il faut bien s'assurer et avoir une couverture sociale, donc il paye aussi des charges.

Il faut remettre tout en ordre et payer ce qu'il y aura éventuellement à régler.

Pour cela, la meilleure solution dans un cas de déni administratif, c'est de se faire "coacher" par un comptable qui prendra en charge tous ces éléments.

Prenez votre courage à 2 mains et un rendez-vous.  
BONNE SUITE

-----  
Par s0e0b0

Bonjour, Merci beaucoup pour votre réponse...

Dans mon cas j'aurai cru qu'une assistante sociale ou un avocat était un meilleur choix... je vais essayer de me trouver un comptable. Pensez-vous que je risque la prison ?

Est-ce que au regard du peu d'éléments de chiffres d'affaire que je présente il y a moyen d'avoir une idée de la somme approximative que je vais devoir rembourser ? Plus de 10 ans sans impôts et sans urssaf ça doit faire une somme énorme j'imagine....

En tout cas merci beaucoup de m'avoir répondu... je me sens tellement perdu avec tout ça... c'est compliqué d'avoir une prise de conscience du jour au lendemain...

-----  
Par AGeorges

Bonsoir Seb,

Vous n'aurez pas 10 ans à rattraper. Dans aucun cas.

Le travail illégal, c'est 5 ans, les cotisations sociales, en général 3 ans et les impôts aussi.

Votre comptable vous arrangera ça au mieux. Mais il faudra essayer de lui fournir les informations demandées.

Déclarez ce qu'il y a à déclarer, ce n'est pas la peine d'augmenter pour compenser. Après, vos créanciers établiront ce que vous devez et les pénalités associées. Et ensuite, vous négociez les pénalités. Respectez bien les délais. Si vous êtes sous traitement, avec un dossier médical, ne le cachez pas. Il n'y a pas de mal à être malade ni même diminué par une maladie. Cela n'a rien de volontaire. Les administrations ne sont pas des robots. Ils punissent les tricheurs seulement.

Lancez-vous.

-----  
Par s0e0b0

Merci pour votre réponse, qui me console un peu même si je me sens rongé par la culpabilité.

J'ai écrit aux impôts et à l'urssaf directement pour leur demander la marche à suivre il y a 2 jours et je n'ai toujours pas de réponse.

Je vous remercie sincèrement pour votre aide...

Je fais rapatrier mon dossier médical car j'ai changé de région depuis longtemps et je vais organiser mon suivi de ce côté là aussi...il est vrai que je me suis toujours un peu caché tout ça de peur que quelqu'un décide que j'étais incapable de me gérer seul et me mette sous tutelle par exemple...

dans le quotidien j'arrive à tout gérer sauf l'administratif évidemment qui pour moi est très angoissant... il n'y aurait pas

ça je pense que globalement à part de la fatigue et des troubles de la concentration ça irait...

Peut-être faudrait-il que je prenne conseil auprès d'un avocat... et si oui de quelle spécialité ? Je ne sais pas...

En tout cas je vous remercie très sincèrement pour vos conseils.

-----  
Par ESP

Bonjour

Je rejoins AGeorges, d'autant plus que votre démarche volontaire vous ouvre la possibilité d'obtenir une certaine clémence, voire des avantages en terme d'étalement.

Je ne sais pas si c'est le moment de prendre un avocat.

Attendez de savoir si vous allez devoir vous défendre.

Sur le plan organisation administrative, ce n'est pas lui qui va vous aider.